

# Algérie : les tabous du passé colonial

Dans deux livres successifs, le journaliste Pierre Daum démontre que 200 000 pieds-noirs n'ont pas traversé la Méditerranée en 1962 et que la plupart des harkis sont rentrés dans leurs villages sans se faire massacrer.

**P**ourquoi réinterrogez le passé colonial de la France en Algérie ?

**Pierre DAUM :** « En 2008-2009, j'étais parti suivre, dans le cadre d'un reportage, 150 pieds-noirs qui retournaient pour la première fois à Béjaïa en Algérie, la ville où ils étaient nés. Autant dire que nous ne passions pas inaperçus ! C'est l'avant-dernier jour, je crois, un Algérien m'a abordé pour savoir qui nous étions. Lorsque je lui ai expliqué la raison de ma présence, il m'a aussitôt dit d'aller voir "en bas du boulevard Georges, le garagiste". Devant mon regard interdit, il a insisté : "C'est un pied-noir !" Mais, j'étais persuadé que tous les pieds-noirs étaient partis. On baigne depuis un siècle dans l'idée que c'était la valise ou le cercueil ! »

**De retour en France, vous découvrez dans la thèse de doctorat de Bruno Etienne publiée en 1965 que 200 000 pieds-noirs sur 1 million ne sont pas partis en 1962...**

« Je découvre que c'est un sujet très chaud parce que les associations de rapatriés réclament des indemnités de l'État français. Or, leur argumentaire est de dire qu'ils ont été obligés de partir à cause de l'indépendance de l'Algérie voulue par la France, qu'ils ont tout abandonné, y compris leurs biens matériels. »

**Ce chiffre est-il fiable ?**



Pierre Daum sera l'invité, jeudi, du forum IRTS de Lorraine pour ses livres *Ni valise ni cercueil* (Actes Sud 2012, préface de Benjamin Stora), et *Le Dernier tabou* (Actes Sud 2015). Photo DR/Francesco Gattoni

Une fois l'Algérie indépendante, Bruno Etienne est parti aider le nouvel État algérien pendant douze ans. Il s'est intéressé aux conséquences, en termes de droit de la nationalité, du passage de l'Algérie colonisée à l'Algérie indépendante pour la population présente. Or, en 1962, sur 10 M de personnes, 9 M sont rangées dans la catégorie dite "musulmane" et 1 M dans la catégorie "française". Au 1<sup>er</sup> janvier 1963, soit un an et demi après le grand exode et l'extinction de toute violence, ils sont 200 000 dans la catégorie "française". Les gens se sentent en sécurité. Ils n'ont aucune peur du soi-disant cercueil. Je suis ensuite retourné en Algérie où j'ai retrouvé plein d'enfants de

pieds-noirs.

**Comment passez-vous de ce sujet à celui sur les harkis ?**

« C'est Fatima Besnaci-Lancou, auteure du livre *Fille de harki* qui, un jour, me raconte qu'elle reçoit, dans le cadre de son association Harkis et droit de l'homme, des messages de harkis qui vivent en Algérie. Je croyais que tous avaient été massacrés donc je décide d'enquêter. »

**Que découvrez-vous ?**

« Retrouver d'anciens harkis est très difficile. En Algérie, c'est une insulte terrible. Or, j'ai mené une enquête dans une soixantaine de villages à travers toute l'Algérie et à chaque fois, de vieux messieurs que j'ai rencontrés m'ont nommé tous

les gens de leur village qui étaient avec les Français. Sur les quinze, un ou deux maximum avaient été tués. Autre élément fort de mon enquête, c'est que depuis juillet 2010, les anciens harkis restés en Algérie ont le droit de réclamer une carte d'ancien combattant qui donne droit à une retraite de 660 € par an. En décembre 2015, l'ambassade de France à Alger avait déjà distribué 60 000 cartes... »

**Propos recueillis par Gaël CALVEZ**

**> À l'invitation de l'association Diwan en Lorraine, Pierre Daum donnera une conférence jeudi à 20 h à l'IRTS de Lorraine au Ban Saint-Martin.**